

# TRIBUNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

## Recours introduit le 9 juillet 2015 — ZZ/SEAE

(Affaire F-101/15)

(2015/C 302/86)

*Langue de procédure: le français*

### Parties

*Partie requérante:* ZZ (représentants: J.-N. Louis et N. de Montigny, avocats)

*Partie défenderesse:* Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

### Objet et description du litige

L'annulation de la décision du SEAE de ne pas promouvoir le requérant au grade AD 13 pour l'exercice de promotion 2014.

### Conclusions de la partie requérante

- Annuler la décision du 29 octobre 2014 établissant la liste des fonctionnaires promus au titre de l'exercice de promotion 2014 en ce qu'elle ne comporte pas son nom;
- condamner le SEAE aux dépens.

---

## Recours introduit le 9 juillet 2015 — ZZ/CESE

(Affaire F-102/15)

(2015/C 302/87)

*Langue de procédure: le français*

### Parties

*Partie requérante:* ZZ (représentants: L. Levi et A. Tymen, avocats)

*Partie défenderesse:* Comité économique et social européen (CESE)

### Objet et description du litige

L'annulation des décisions du CESE rejetant la demande d'accès à des documents formulée par la requérante ainsi que la réparation du préjudice moral prétendument subi.

### Conclusions de la partie requérante

- Annuler les décisions des 10 septembre 2014 et 19 novembre 2014, rejetant la demande d'accès à des documents de la requérante du 12 juin 2014, complétée par les demandes des 23 septembre, 20 et 30 octobre 2014;
  - annuler la décision du 27 mars 2015, reçue le 31 mars 2015, rejetant la réclamation de la requérante du 1<sup>er</sup> décembre 2014;
  - ordonner la réparation du préjudice moral de la requérante évalué à 10 000 euros;
  - condamner le CESE à l'ensemble des dépens.
-